

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2022

Article EI2313-1 du CGCT modifié par l'Art 107 de la Loi NOTRe

Compte administratif du budget principal

Section de fonctionnement

Les réalisations de l'exercice sont les suivantes :

| Dépenses de fonctionnement | Recettes de fonctionnement |
|----------------------------|----------------------------|
| 945 676.28€ | 1 215 731.20 € |

Avec le report de recettes de 2021 (207 945.55 €) l'excédent de fonctionnement de 2022 est de 478 000.47 € qui sera affecté en investissement.

Au budget primitif, les dépenses ont été votées pour un montant de 1 424 070.55 €. Les réalisations sont de 945 676.28€. Les charges de personnel sont de 509 969.10€ soient près de 53% des dépenses totales réalisées.

Les autres principaux postes de dépenses restent les charges générales qui représentent 29% des réalisations 2022.

Les charges de gestion courante (65) représentent 10% des réalisations 2022.

Les charges financières sont quant à elles en baisse.

Les recettes de fonctionnement comprennent notamment 100 332.82 € de remboursement de charges de personnel, expliquant l'importance du poste de dépense (agents absents mais rémunérés et remplacés).

Les recettes majoritaires de la commune sont pour 638 143.00€ € d'impôts et taxes et pour 377 912.98 € de dotations.

Le taux des taxes n'a pas été modifié en 2022.

| | |
|-----------------------------|---------|
| Soit : Taxe Foncière bâti : | 43,98 % |
| Taxe Foncière non bâti : | 83,00 % |

Section d'investissement

| | DEPENSES | RECETTES |
|---------------------------|----------------|--------------|
| Réalisation de l'exercice | 543 631.07 € | 387 554.94 € |
| Report 2021 | 38 232.57 € | 0 € |
| Restes à réaliser | 1 436 644.95 € | 971 576.05 € |

Les dépenses d'investissement ont été importantes en 2022: la plupart des projets lancés ces dernières années arrivent en effet à finalité. L'importance des restes à réaliser en recettes indiquent le nombre important de subventions attendues pour les projets réalisés et payés depuis 2019.

Les principales réalisations sont :

- Des travaux de voirie important (notamment route d'Aurillac) ;

La dette : le remboursement de la dette s'élève à 118 657.06 €, en baisse par rapport à 2021.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 015-211502042-20230404-2023_013-DE

Ligne de trésorerie : la commune a contractualisé une ligne de trésorerie de 150 000 € afin de pouvoir avancer le paiement de ses chantiers dans l'attente de subventions.

Les subventions prévues ont été en partie encaissées, en partie reprises en restes à réaliser. Cela permettra de couvrir les importantes dépenses prévues en restes à réaliser.